



MISSION D'ÉTUDE AUPRÈS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES, BELGES ET LUXEMBOURGEOISES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE) - Bruxelles (Belgique) et Luxembourg (Luxembourg) - 22 au 25 mai 2017
PARTICIPANTS	- M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière et président de la Commission de l'administration publique - M. Richard Merlini, député de La Prairie et président de la Commission de la santé et des services sociaux - M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francis et président de séance - M. François Arsenault¹, directeur des travaux parlementaires et secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale
CONTEXTE	- La DANRIE a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en s'inspirant des bonnes pratiques des diverses institutions parlementaires et consultatives européennes. Elle vise également à assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale du Québec auprès d'acteurs européens et à représenter les intérêts québécois sur la scène européenne. - La dernière mission auprès des institutions européennes s'est déroulée à Paris et Bruxelles, du 15 au 18 février 2016. Quatre parlementaires et un gestionnaire ont participé à cette mission. - Issue d'une collaboration entre la Direction des travaux parlementaires (DTP) et la Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole (DRIIP), la présente mission vise l'amélioration de la performance des commissions parlementaires.
THÈMES	- Organisation générale des travaux des commissions parlementaires - Travaux des commissions parlementaires en matière de reddition de comptes, de contrôle budgétaire et d'étude de pétitions.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer la performance des commissions parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec.
- S'enquérir des fonctions et des pratiques des commissions parlementaires dans le contexte européen.
- Alimenter les réflexions entamées par le comité technique sur la réforme parlementaire.
- Consolider la présence du Québec et de l'Assemblée nationale du Québec auprès des institutions européennes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Dans le cadre de cette mission, les membres de la délégation se sont entretenus avec de nombreux intervenants provenant de 13 organismes, soit : le Parlement européen (incluant la Commission du contrôle budgétaire, la Commission des pétitions et la Conférence des présidents), la Chambre des députés du Luxembourg (incluant la Commission des affaires étrangères et européennes, la Commission des finances et du budget et la Commission des pétitions), le Parlement de Wallonie, la Cour de justice européenne, la Cour des comptes de Belgique, la Cour des comptes de l'Union européenne, la délégation générale du Québec à Bruxelles et l'ambassade du Canada à Bruxelles.
- Les membres de la délégation ont notamment :
 - Examiné le fonctionnement du Parlement européen en général et, plus particulièrement, trois de ses commissions parlementaires;
 - Discuté de l'étude des pétitions au Parlement européen et à la Chambre des députés du Luxembourg;
 - Discuté de l'examen du contrôle budgétaire et de la reddition de comptes à la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen, la Cour des comptes de Belgique, la cour des comptes de l'Union européenne ainsi que la Commission des finances et du budget de la Chambre des députés du Luxembourg;
 - Participé à des discussions portant sur l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne et ses impacts au Québec avec le président et des membres du Parlement de Wallonie, l'ambassadeur du Canada auprès de l'Union européenne et son envoyé spécial, ainsi que le délégué général du Québec à Bruxelles;
 - Étudié le fonctionnement de la Cour de justice européenne et les enjeux touchant le Canada et le Québec.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les membres de la délégation ont également eu l'occasion de dialoguer sur leurs réalités respectives avec le président du Parlement de Wallonie et trois autres députés de même qu'avec le président de la Chambre des députés du Luxembourg et quatre de ses députés.

COÛT	Repas	1 440,00 \$
	Hébergement	2 228,70 \$
	Transport ²	5 782,92 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	400,00 \$
	Total	9 851,62 \$

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.